

Conseil d'Ecole du 1^{er} trimestre 2025/2026

Mardi 04 novembre 2025

Membres présents :

Directeur de l'école : Olivier GUILLOCHAIN
Secrétaire de Direction : Audrey GOUVENAUX
Enseignants :
PS : CHARI Khadija
MS : BRILLANT Nadège, GRANNEC Myriam
GS : MOUSLIH Sabrina
CP : DUPLAND Corine, OSMAN Cécile
CE1 : BRILLANT Olivier
CE2 : BENJELLOUN Mouna, MIKOUN Samia
CM1 : SEFRAOUI Houda, CIVEL Claude
CM2 : HOFFMANN Christophe, BELLARD Caroline
Professeurs d'arabe : AIT CHRIF Ali, KIHEL Laila

Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole :

PEEP:

- IBORK Ouiam
- BENAYAD Fatima Zahra
- BOUZOUBAA Hanaa
- LAHLOU Lamia
- DIRAR Karima
- DIOURI Saoussane
- MONTALAN Imane
- KHADIRI Soundous
- ATTIA Sabrine

APEEF:

- HZAINE Maria
- SBIYAA Kaoutar

UCPE :

- BENATYA Ghizlane
- ARRAS Sonia
- MOUSSAOUI Kamar
- PONSONNET Marion

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : DEVILARD Didier
Madame la Secrétaire Générale du Lycée Lyautey : ROBBY MENARDI Laurence
Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale : LESIEUR Bénédicte
Monsieur le Consul Général de France : Aymeric CHUZEVILLE

Ordre du jour :

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CE DU 3EME TRIMESTRE 2025/2026
2. ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE
3. BILAN DE LA RENTREE, STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2025/2026
4. DISPOSITIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES
5. PRESENTATION DES PROJETS D'ACTION DES APE POUR 2025/2026
6. SÉCURITÉ, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS
7. TEMPS PERISCOLAIRES ET APE
8. QUESTIONS DIVERSES

Déclaration liminaire de l'UCPE (annexe)

Directeur :

- L'antenne immobilière du pôle travaille sur le sujet des travaux dont l'école pourrait faire l'objet. Des études de plan ont été effectuées afin de répondre aux besoins.
- Pour les enseignants d'arabe, nous sommes tributaires du CEA qui les nomme. Le Pôle nous a proposé un vacataire. Nous avons pu fonctionner normalement en attendant la mise en place de la section internationale qui a dû être décalée.
- Au cours de l'année et notamment de l'été, des travaux ont été faits dans l'école, le Pôle a beaucoup contribué.
- A propos de la prise en charge des élèves sur le temps du midi, des discussions vont être organisées. Le Pôle ne peut pas créer d'emplois supplémentaires. Cette déclaration sera en annexe et transmise à M.DEVILARD, chef de pôle.

La séance est ouverte à 17 h 10

Le Directeur ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux enseignants de l'école et aux nouveaux membres du Conseil d'Ecole. Félicitations à tous les parents élus.

Les élections ont connu cette année un taux de participation de 46,7 % contre 47,31% en 2024, (46,62% en 2023).

Les quinze sièges sont répartis de la façon suivante : 9 pour la PEEP, 4 pour l'UCPE et 2 pour l'APEEF. Bienvenue à Kenza DUPUIS qui intègre l'école en remplacement de Catherine BORNE en tant qu'assistante de direction.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3EME TRIMESTRE 2024/2025

Le compte rendu du conseil d'école du 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de modification du règlement intérieur approuvée lors du dernier conseil d'école de l'année 2024/2025 car celui-ci apparaît dans le cahier de liaison de l'enfant et devait être corrigé.

2. ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

2.1. Composition du conseil d'école

► Membres siégeant avec droit de vote

- Le Directeur, président du Conseil,
- 15 enseignants de l'école dont au moins un par niveau d'enseignement,
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

► Membres siégeant avec voix consultative

- Le chef du pôle régional Casablanca-Mohammedia

- Le secrétaire général,
- L'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Rabat.
- ▶ **Des personnels et des représentants des autres personnels** (voix consultative)
- ▶ **Réunion une fois par trimestre** ou à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

2.2. Attributions du conseil d'école

- ▶ Adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur de l'école.
- ▶ Consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :
 - Les structures pédagogiques ;
 - L'organisation du temps scolaire et du calendrier ;
 - Le projet d'école sur proposition du conseil des maîtres ;
 - Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
 - Les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap en prenant en compte les contraintes locales ;
 - Les projets et l'organisation des classes de découverte ;
 - Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
 - Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
 - Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

2.3. Règlement du conseil d'école

1. Respect des **principes de laïcité et de pluralisme** propres à l'école publique.
2. Devoir de **tolérance** et de **respect** d'autrui dans sa personnalité et ses convictions
3. Garanties de **protection contre toute agression morale** et le devoir qui en découle pour chacun, de n'user d'aucune violence verbale (et à plus forte raison physique).
4. Obligation pour chaque membre du Conseil d'Ecole de participer à toutes les activités du Conseil d'Ecole et d'accomplir éventuellement les tâches qui en découlent.
5. Les **votes**, quand ils seront décidés, se feront à la **majorité simple**. En cas de partage des voix, **celle du Président est prépondérante**.
6. Le Conseil d'Ecole se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.
7. **L'ordre du jour** est adressé par le directeur au moins **10 jours francs** avant la date des réunions. Ce délai peut être réduit à 3 jours en cas d'urgence.
- 8 A l'initiative de chacun de ses membres **toute question** relevant de la compétence du Conseil d'Ecole sera inscrite en point d'ordre du jour ou en question diverse et doit être proposée au Président, **au moins 5 jours avant la date prévue de la réunion**.

9. En début de séance, toute modification de l'ordre du jour sera arrêtée par le Conseil d'Ecole à l'unanimité des membres présents.

10. 6 heures annuelles sont affectées à la tenue des conseils d'école obligatoires.

11. Pour tous les conseils d'école de l'année la **secrétaire de séance** est Mme Dupuis, assistante du Directeur. Les trois associations seront associées à la rédaction du procès-verbal pour chacun des conseils d'école.

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement du conseil d'école est adopté à l'unanimité

3. BILAN DE LA RENTREE, STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2025/2026

3.1. BILAN DE LA RENTREE

Préambule

Quelques mots en tant que directeur, dédiés à quelques observations, réflexions et analyses.

Rappel de quelques éléments « fil conducteur » présentés en réunion de rentrée :

- *Tous les partenaires travaillent ensemble au bénéfice des élèves, de leurs apprentissages et de leur bien-être.*
- *Prérogatives de chacun :*
 - ▶ *Enseignants : apprentissages et fondamentaux de l'école primaire (maternelle et élémentaire).*
 - ▶ *Personnels : entretien et accueil du public.*
 - ▶ *APE : lien famille école, gestion des temps périscolaires*
- *Il est donc primordial de communiquer autant que possible, rapidement, et en faisant prévaloir notre objectif commun.*
- *Cette communication s'établit dans le respect des prérogatives des uns et des autres sans que chacun outrepasse son rôle.*
- *La nécessité de prise d'informations au préalable avant tout jugement représente donc LE pilier de cette communication.*

J'ai insisté sur cette nécessité de communication auprès de l'équipe qui est investie, soucieuse d'accomplir sa mission du mieux possible et qui me semble tournée vers un dialogue constructif. De nombreux échanges ont déjà eu lieu avec les familles au cours de cette 1^{ère} période.

J'insiste à nouveau aujourd'hui sur ce sujet primordial, à l'adresse des parents et des représentants de parents, comme je l'ai fait lors des réunions de rentrée.

Hormis de rares situations de tensions rapidement considérées et traitées, liées à l'inquiétude et à la mise en place de la nouvelle année, les relations stables semblent installées et il convient de rester vigilants toutes et tous pour qu'elles le demeurent.

La relation engagée avec les associations de parents est marquée par un dialogue régulier et nourri, que j'apprécie.

Je veux remercier chaleureusement nos deux assistantes Audrey GOUVENAUX et Kenza DUPUIS pour leur action notamment pour la mise en place de cette nouvelle année (je n'oublie pas Catherine BORNE qui a œuvré aussi en fin d'année dernière pour la préparation de cette année scolaire).

Bilan

- La rentrée échelonnée et l'accueil spécifique qui est fait pour les classes de maternelle ont permis de fluidifier la rentrée, les élèves sont à l'aise dans leur classe et dans l'école. De nombreux repères sont mis en place.
- Les classes de PS ont bénéficié du soutien de deux ASEM supplémentaires pendant tout le mois de septembre ce qui a permis une rentrée sereine. Mme CHARI (PSA) explique que nos ASEM sont dynamiques, motivées, les enfants ont pris le rythme depuis le mois d'octobre donc la rentrée de la période 2 s'est bien passée malgré de longues journées.
- Divers projets ont été lancés très rapidement.
- Pas de difficultés particulières à déplorer, quelques ajustements nécessaires en début d'année et traités avec dialogue et concertation.

Répartition des classes de maternelle sur deux sites

- Les 4 classes de GS sont dans la partie cycle 2 ce qui implique une mise en œuvre rigoureuse des trajets au moment des récréations et de la sortie.
- Les classes de PS et MS se retrouvent en récréation de 9 h 45 à 10 h 15 et les 4 classes de GS ensemble de 10 h 15 à 10 h 45.
- L'organisation de l'enseignement de la langue arabe représente également une contrainte logistique. Deux enseignants en langue arabe travaillent en co-intervention au sein d'une seule classe de façon à permettre à tous les élèves d'être actif à l'oral et prendre confiance. Mme EL KIHEL explique que dans ce cadre, un enseignant programme la séance, et l'autre s'occupe d'un petit nombre d'élèves pour les aider sur les niveaux de maternelle.

L'utilisation des bâtiments :

La cantine : les tentes ont été supprimées, laissant la place à un nouveau terrain de sport. Les élèves sont installés désormais au rdc des logements libérés l'an passé et dans l'espace arboré le jouxtant. Des travaux d'insonorisation et d'aménagement paysager ont eu lieu durant ces vacances d'automne.

<https://www.ecolerenan.com/une-nouvelle-cantine-pour-nos-eleves/>

3.2. PERSONNELS ARRIVANTS

Peu de changement au sein de l'équipe ce qui montre une grande stabilité à l'image des écoles du pôle de Casablanca.

- ▶ Enseignants : aucun changement
- ▶ Enseignant en langue arabe :
 - M. RADMI Mohamed
 - M. EL BASRI Hicham

20 ans d'ancienneté dans l'enseignement pour nos deux nouveaux collègues (+ expérience à l'école espagnole pour M.RADMI)

- ▶ Décharge syndicale et complément de temps partiel :
 - Mme OUAHIBI, CE1B et MSC à compter de début septembre.
 - Mme TAHIRI, CPC avec Mme RAJIB

- ▶ ASEM :
 - Pas de changement dans l'équipe
 - Mme ZAIDANE intervient désormais à mi-temps (décharge syndicale et complément de service d'une ASEM à temps partiel)
 - Intervention de deux ASEM en renfort avec les PS tout au long du mois de septembre :

Tous les postes d'enseignants détachés du ministère de l'Education Nationale Française ont été pourvus.

3.3. Personnels administratifs, de services, de sécurité, d'entretien et accompagnants

Agents administratifs :

- ▶ Secrétariat : Audrey GOUVENAUX
- ▶ Secrétariat : Kenza DUPUIS

Agents de service :

- ▶ Réda ERRASFATOU
- ▶ Mustapha MAZZI
- ▶ Houcine IDMESSAOUD

Responsable BCD :

- ▶ Ghita BENCHEKROUN

Accompagnants d'élèves en situation de handicap :

9 enfants sont accompagnés d'une AESH

Agents de sécurité – prestataire :

- ▶ Redouane NAANAA
- ▶ Adil JNAHI
- ▶ Abdellatif KDAH
- ▶ Hassan HACHMA
- ▶ Ameur REZZOUQ
- ▶ Adil ZARHOUNI
- ▶ +1 gardien de nuit

Agents d'entretien – prestataire :

- ▶ Fatima BERNICHA
- ▶ Zahra SABKI
- ▶ Afafe EL OUAZZANI

Infirmière – prestataire :

- ▶ Marie OULER

Jardinier – prestataire : Rabat Verdure

► M. AbdellatifERRAOUDI

Enseignante Référente AESH :

► Charafa DIOURI

Psychologue scolaire :

► Selma IDRISI

3.4. Effectifs et nationalités par niveaux

SECTIONS	FRA+FRM	FRM	MAR	TIERS	TOTAL	MOYENNE/ CLASSE		EVOLUTION /N-1
2 PS	36	34	14	1	51	25,5		+1
3 MS	65	56	16	2	83	27,66		+1
4 GS	84	78	19	2	105	26,25		+2
4 CP	84	77	22	0	106	26,5		-5
4 CE1	91	84	19	0	110	27,5		+5
4 CE2	69	65	39	1	109	27,25		+3
4 CM1	83	74	27	1	111	27,75		-3
4 CM2	92	86	19	1	112	28		-2
Total	604	554	175	+4	8	+1	787	+2
						27,13		

Comme chaque année la rentrée a été marquée par des départs et des arrivées d'élèves affectés. Les effectifs sont en hausse maîtrisée de façon à ne pas surcharger les classes (2 élèves en plus et 2 élèves en attente) : 789 élèves dans les prochaines semaines, contre 785 à cette période l'an passé. La grande majorité des 8 niveaux affiche complet.

La campagne d'inscription a été marquée par de nombreux refus notamment en maternelle.

L'école accueille 10 élèves à besoins particuliers qui font l'objet d'un PPS (Projet Personnalisé de Suivi avec handicap) dont 9 bénéficient d'un accompagnement humain (AESH). 3 élèves ont un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé).

Une quarantaine d'élèves bénéficié d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour asthme, allergie alimentaire, épilepsie et convulsions.

4. DISPOSITIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

4.1. AIDE AUX ELEVES

- En classe : l'enseignant gère au quotidien
- APC et PPRE quand les difficultés sont un peu plus importantes et en nécessitent la mise en place (les parents sont informés des difficultés, parfois ils signent le PPRE mais c'est un document interne à la classe, ils ne sont pas toujours informés)
- Suivi et accompagnement spécialisé : PAP et PPS avec l'aide de professionnels qui interviennent auprès des élèves
- Deux personnels spécialisés : psychologue scolaire et enseignante référente.
- Une infirmière recrutée et attitrée à l'école par le pôle.

Focus sur les évaluations diagnostiques nationales de début d'année (du CP au CM2) relatives aux fondamentaux des programmes de l'éducation nationale.

Elles permettent aux enseignants de repérer des enfants en difficulté au niveau de certaines compétences ou de remarquer un manque d'acquisition de l'ensemble de la classe. Les enseignants ne convoquent que les parents dont les enfants ont des difficultés.

D'une façon globale sur l'école, il s'agit d'orienter l'effort collectif pédagogique vers les compétences qui peuvent poser difficultés à certains élèves.

Les grandes tendances par niveau de ces évaluations nationales : tableau des compétences pour lesquelles une vigilance toute relative doit être activée (analyse en cours).

- Grandes tendances
 - Cycle 2 : autour de 5 % d'élève en difficulté dans certaines compétences
 - Cycle 3 : autour de 10 % d'élèves en difficulté dans certaines compétences
 - Quelques compétences avec davantage de difficultés sur lesquelles les réflexions vont se porter.
 - Exemples :
 - Calcul mental et résolution de problème en mathématiques
 - Constituant de la phrase et accord sujet-verbe en français

Chaque niveau va analyser les résultats et regarde là où les difficultés se sont posées.

PEEP : Les élèves après analyse sont-ils identifiés ?

Directeur : Oui, en fonction des résultats, les enseignants proposeront de l'aide aux élèves (APC, PPRE...).

C'est un fonctionnement normal, habituel de l'école.

Exemple du CP : haut % des élèves en réussite

PEEP : Comparez-vous d'une année à l'autre les résultats de l'élève ?

Directeur : il n'y a pas de comparaison d'une année sur l'autre car les compétences ne sont pas nécessairement les mêmes. Mais l'aide se poursuit d'une année sur l'autre en fonction des difficultés persistantes et observées en classe.

PEEP : Les évaluations sont-elles prises en compte dans les bulletins semestriels ?

Directeur : non ce sont des évaluations diagnostiques

PEEP : Y a-t-il une comparaison nationale ?

Directeur : Nous nous occupons de nos élèves avant tout, pas de comparaison avec le national.

Analyse intégrée aux axes de travail du projet d'école :

- 4 axes majeurs :

- Langage oral
- Résolution de problème
- Lire et écrire
- Devenir élève/devenir citoyen (autonomie, vivre ensemble + EFE3D)

Des actions ont été imaginées dans l'ensemble des niveaux et pour chacun des axes de ce projet d'école.

- 3 volets complémentaires
 - ▶ Développer le plurilinguisme
 - ▶ Assurer la cohérence du Parcours Educatif Artistique et Culturel
 - ▶ Ecole inclusive : assurer la réussite de tous les élèves et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers

4.2. PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Ces activités complètent les apprentissages fondamentaux. Elles jalonnent la scolarité de l'élève et répondent aux compétences des programmes que l'élève doit acquérir.

Il s'agit d'un travail d'ensemble qui équilibre les activités au fil des cycles d'apprentissage.

<u>PS</u>	Atelier Yoga
	Ferme pédagogique
	Modelage Zine
	Chorale
	Baby Hip Hop
<u>MS</u>	Modelage Zine (à confirmer)
	Arts du cirque Colokolo
	Spectacle Ombres et Lumière
	Chorale
	Ateliers Ombres et Lumière
<u>GS</u>	Atelier papier mâché
	Hip Hop
	Chorale
	Visite Zoo Rabat
<u>CP</u>	Cirque COLOKOLO ACSM
	Jardinage Fouad ACSM
	Spectacle
	Chorale
	Livre fin d'année

<u>CE1</u>	Sculpture et récupération
	Chorale
	Hip hop
<u>CE2</u>	Chorale
	Zine ACSM (CE2B, C, D)
	Théâtre CE2A
<u>CM1</u>	Classe transplantée Surfland
	Visite réserve ornithologique
	Modelage Zine
	Danse africaine
	Escrime
<u>CM2</u>	Hip Hop (CM2 C) + Samba CM2A
	Art thérapie(CM2B, D)
	Omar Touali (CM2A, B, C, D)
	Classe transplantée Tanger (CM2A)

La chorale, qui a de nombreux bénéfices pédagogiques, se développe dans les différents niveaux.

4.3. PARCOURS EPS

Le principe est identique en matière d'EPS.

Activités	Classes
Natation BASE	CP-CE1-CE2
Surf	CE2
Jeux d'opposition USEP	CP
Balle Ovale USEP	CM2
Ferme équestre BASE	MS
ATHLETISME USEP	CM2
Danse du monde	GS
Escalade	GS
Cross	Toute l'école
Roller	CM2A

4.4. PROJETS FEDERATEURS

Certains projets d'ensemble sont en cours d'élaboration et seront présentés au prochain conseil d'école. Voici ceux qui ont retenu l'attention de l'équipe éducative pour le moment.

1. Projets d'ensemble, projets fédérateurs annuels

a. La gestion des conflits

Plusieurs actions issues de l'année 2024-2025 seront prolongées cette année.

- Election des délégués CM1 et CM2 : concerne toute l'école puisqu'ils peuvent intervenir dans les autres classes si besoin.
 - o Préparation et campagne au cours des deux premières semaines de la rentrée de la période 2 : du 03 au 14 /11
 - o Election lors de la 3^{ème} semaine : mercredi 19/11
 - o 1^{ère} réunion du conseil des délégués au cours de la 4^{ème} semaine : le mardi 25/11 à 14 h
- Les médiateurs de récréation : les élèves de CM1 se rendent à tour de rôle dans l'une des trois cours pour porter une attention particulière à d'éventuels conflits naissants. Ils proposent leur médiation dans un premier temps et font appel aux enseignants de surveillance si besoin. (a démarré cette semaine, anciens CE2 ont vu faire, c'est entré dans les habitudes de l'école)
- La journée de lutte contre le harcèlement
 - o Le vendredi 7 novembre (jeudi 6 férié)
 - o Mot d'ordre : « c'est l'affaire de tous » et questionnement autour du « qu'est-ce qui relève du harcèlement, qu'est-ce qui n'en est pas ? »
 - o Qu'est-ce qui a été fait en ce sens depuis le début de l'année ?

b. Actions en faveur du développement durable :

- Présentation du diplôme en conseil d'école, label niveau 1 des EFE3D
- Généralisation des fruits frais et secs et fait maison au goûter
- Installation de bac à jardinage dans l'espace cantine
- Semaine « 0 » déchet en prévision

Myriam Grannec, enseignante MSA : Plusieurs actions ont été mises en place, tri des déchets, inciter au goûter faits maison/fruits. Certaines classes prolongent la semaine sans déchets. Le label vient d'être attribué, les actions sont en train d'être mises en place. Nous sommes ouverts à toutes propositions.

Nadège Brillant : Nous avons remarqué que les enfants avaient des gourdes, il y a dorénavant très peu de plastique.

c. Journée mondiale de la langue arabe :

- Comme chaque année, l'école se mobilisera pour cette journée qui se déroulera le jeudi 18 décembre avec un programme d'actions organisées par les professeurs de langue arabe et l'ensemble de l'équipe avec la participation des associations de parents d'élèves.
- Quelques innovations sont en discussion. A suivre.

d. Le traditionnel Cross RENAN :

- L'ensemble des élèves de l'école pourra faire preuve de solidarité en encourageant leurs camarades durant cette épreuve d'endurance qui se déroule par niveau de classe tout au long de la semaine.

L'objectif de cette épreuve n'est pas de courir plus vite que l'autre mais de courir longtemps en se fixant un objectif de temps à atteindre. Bien se connaître et gérer son effort sont donc également des apprentissages pour les élèves autour de la préparation de cet évènement.

- Date : la semaine du lundi 9 février
- USEP : coïncidera cette année avec les semaines USEP de Course longue, organisées en février 2026. Jeux Olympiques et USEPiades obligent, il s'agit de faire le tour du bassin méditerranéen pour rallier Milano Cortana, depuis l'Oukaïmeden, en passant par Olympie (Cumul des km effectués par tous les élèves des différentes écoles qui participent)

e. Le salon du livre à Ernest Renan :

Date :

Lundi 18 mai 2026: arrivée des auteurs à Casablanca.

Mardi 19 mai 2026: journée complète ateliers avec les élèves.

Mercredi 20 mai 2026: demi-journée ateliers.

Jeudi 21 mai 2026: journée complète ateliers + dédicaces après la classe à partir de 16h30.

Auteurs :

Alan Mets (Maternelle)

Phillipe Jalbert (CP – CE1)

Laurent Audouin (CE2 – CM1/ CM2)

Sess Boudebess : illustrateur BD à confirmer

Frédéric Marniquet : à confirmer.

La commande de leurs ouvrages est en cours.

Evénement du jeudi 21 pour clôturer le salon :

- Demande de sponsoring auprès des APE + confection des gâteaux.
- Sponsoring Coca Cola pour la buvette.
- Demande de lots pour organisation d'une tombola en marge des dédicaces.

f. Classe transplantée :

- Les 4 classes de CM1 passeront une semaine à OUALIDIA pour une semaine de découverte du milieu et d'activités sportives et culturelles. Ce séjour se déroulera du 23 au 27 mars pour 2 classes et du 30 mars au 3 avril pour les deux autres classes. Le coût total pour les familles s'élève à 3500 DH maximum.

Les parents ont donné un avis très largement favorable. Le projet sera finalisé au cours de cette période.

Approbation : à l'unanimité

- Contre : 0
- Abstention : 0

Houda SEFRAOUI/ Claude CIVEL, enseignants de CM1 : Le séjour se concentrera sur les domaines suivants : le surf, la découverte de la nature et le vivre ensemble.

- La classe de CM2A se déplacera à Tanger pour une semaine également.
 - à Adventure Lodge à Tanger du 13 au 17 avril 2026

- ▶ C'est une classe scientifique, durant la semaine les élèves vont participer à des ateliers scientifiques sur différents thèmes : les objets volants, la lumière, les énergies renouvelables...
- ▶ Ils feront également une sortie voile, une randonnée et des visites de musées soit à Tétouan ou Tanger (grotte d'Hercule pour aborder la mythologie...)
- ▶ Coût total pour les familles : 4000 dh

Approbation : à l'unanimité

- Contre : 0
- Abstention : 0

PEEP : Seule classe à partir, êtes-vous aidée ?

Caroline BELLIARD, enseignante de CM2A : Oui des animateurs nous accompagnent.

UCPE : quel projet pour les 3 autres CM2 ?

PEEP : Il y a une frustration des parents dont les enfants ne partent pas. Les projets solidifient les liens entre les élèves.

Les autres classes proposeront d'autres projets, les élèves de CM2 sont tous partis en CM1 à l'Oukaïmeden.

Il est rappelé que la classe transplantée demande beaucoup d'implication de la part de l'enseignant en amont et en aval, qu'il s'agit d'une grosse responsabilité et d'un choix personnel de l'enseignant.

2. Illustration d'activités du 1^{er} trimestre

- Une présentation par niveau des projets du trimestre
 - PS : Matinée jeux Halloween avec les parents.
Khadija CHARI, enseignante de PSA : depuis deux ans sont organisés des ateliers sur le thème « Monstres et sorcières » pour enrichir le langage oral, leur permettre d'avoir plus confiance en eux, créer un lien entre les familles et l'école (jeu de Kim, chasse aux fantômes, création en Art Plastique, lecture d'album). Les parents s'occupent d'un groupe d'élève et sont très investis.
 - MS : La grande lessive
Nadège BRILLANT, enseignante de MSC : La Grande Lessive est une exposition artistique collective dans les écoles en France et à l'étranger. Les productions se font sur une thématique commune, à l'automne et au printemps. Il est intéressant de savoir comment une thématique peut être vue/perçue par les élèves.
 - GS : Escalade
Sabrina MOUSLIH, enseignante de GSB : le cycle escalade permet aux élèves de confronter et surmonter la peur, de développer leur motricité, leur esprit d'équipe. Il y a eu très peu de pleurs. Cette activité s'inscrit dans les nouveaux programmes : mobiliser le langage en décrivant leurs actions, exprimer leurs émotions, reformuler les consignes, vivre ensemble (attendre leur tour, respect des règles communes)
 - CP : jardinage
Corine DUPLAND, enseignante de CPD : l'activité n'a pas encore débuté. Les élèves apprennent le fonctionnement d'une plante, son cycle de vie. Ils découvrent les plantes aromatiques, les légumes et fruits ... C'est un enseignement transversal qui se travaille aussi en Art Visuel.
+ 10 jours sans écran : les CP vont démarrer ce projet en novembre et poursuivre en mai avec les autres classes

- CE1 : les Incollables /Un mot par jour
Olivier BRILLANT, enseignant de CE1C : le lexique des enfants est parfois insuffisant, l'idée est de l'enrichir au quotidien. Nous présentons un mot de manière quotidienne et nous essayons de le réutiliser régulièrement
Directeur : Il y a une cohérence avec le projet des maternelles (2500 mots)
- CE2 : logiciel Mathador
Mouna BENJELLOUN, enseignante de CE2B : c'est une plateforme qui permet de jouer sur ordinateur de la classe ou à la maison. Il propose des activités de maths : calcul mental, suite logique, résolution de problème. Ce n'est que le début, les élèves apprennent le fonctionnement. Ils auront un accès pour se connecter chez eux.
- CM1/CM2 : Préparation Halloween (doc de travail et situation de structure langagière).
- Houda SEFRAOUI, enseignante de CM1C : les CM2 sont organisateurs et les CM1 participent. Plusieurs activités sont organisées dans la cour du Cycle 3. les enfants sont déguisés et communiquent uniquement en anglais. Et pour la St Patrick, les CM1 organiseront et les CM2 participeront.
- CM2 : Cross Beaulieu
Christophe HOFFMANN, enseignant de CM2C : enseignant de CM2C : dans le cadre de la liaison cm2-6^{ème}, les 4 classes ont participé à la course solidaire (à chaque tour, une pièce distribuée pour les associations).
- Langue arabe : la Marche Verte
Ali AIT CHRIF : le but est de faire découvrir aux élèves l'Histoire à l'aide de vidéos éducatives, de lecture de textes adaptés à leur niveau. Il y aura une marche symbolique avec les drapeaux du Maroc dans la cour (plusieurs après-midis).

5. PRESENTATION DES PROJETS D'ACTIONS DES APE POUR 2025/2026

PEEP
La journée du patrimoine marocain : CE2, CM1 et CM2
Bucco-dentaire : CE1
La journée de la langue arabe, tous les niveaux
Forum des métiers : CM1 et CM2
Décembre : journée du partage (dons avant Noël) école
Projet de maquette (2 séances max), intervenant : CE2
Noël : Une matinée, spectacle, Père Noël PS à CE1
Halloween : remise de récompenses début novembre à l'école
Le GPJL : CM2
Le GPJP : CM2
Bal des CM2 : même conditions que l'an passé
Le tournoi d'échecs

PEEP : Pour la Journée du patrimoine, le thème de cette année est en cours de discussion.

UCPE
Galette des rois : maternelle. Défilé par l'école
Initiation aux gestes qui sauvent mais seulement alerter : maternelle
Journée de la langue arabe avec non arabophone
Bourse aux livres participative
Ateliers fleurs GS
Concours de BD à Renan
La dictée du Maroc
Mini marathon (écoles de Casa)
Bourse aux livres manuels scolaires de fin d'année
Initiation aux gestes qui sauvent : PS/MS/GS

APEEF
Nature et terroir : MS : projet olivier GS ? : la tapenade
Journée traditionnelle, 26ème jour du ramadan : henné, animations stand, tenue traditionnelle
Journée de la langue arabe : instrument Qanûn, CM2
Développement durable : comportement éco responsable, déchets, CP pour compost
Action autour de la coupe d'Afrique ?

Présentation des différentes actions que les APE proposent de mettre en place au cours de cette année scolaire et qui ont été validées par le conseil des maîtres.

Après proposition des différents projets par les associations, certaines sont reconduits ou mis en place après concertation avec l'équipe pédagogique. Certains projets se déroulent sur le temps scolaire, d'autre hors temps scolaire.

6. SECURITE, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- 6.1. **Sécurité** : le PPMS fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors du prochain conseil d'école. Il a été déposé sur la plateforme AEFE pour validation.
- 4 exercices annuels : 2 « incendie » (1 inopiné), un risques majeurs, un attentat – intrusion. Il s'agit d'acquérir des réflexes pour pallier aux situations d'urgence.
- Un premier exercice incendie s'est déroulé le 12/09/2025 : L'évacuation a été rapide et s'est déroulée dans le bon ordre (3'30 minutes en Maternelle, 3'26 minutes en cycle 2 et 3min11s en cycle 3). Réflexes assimilés par l'ensemble des participants

6.2. Travaux

Bâtiments et cours : 1 597 232 dhs

- Installation d'un nouvel espace restauration scolaire
- Installation d'un espace de stockage
- Remplacement chasses pousoir PS
- Nouveau terrain de sport + protections
- Sécurisation des coursives

- Peinture façades
- Remplacement d'une quarantaine de rideaux (en cours)
- Remplacement des grilles galvanisées des toilettes C2 et C3
- Travaux de maintenance (plomberie, électricité, serrurerie, menuiserie...)

Achats numériques : 263.142,00 dh

- 15 ordinateurs portables + armoire + casques
- 3 ordinateurs (pour remplaçant, BCD, nouvel EMAD)
- appareil photo
- 2 enceintes mobiles + micros
- 1 panel + 3 tableaux blancs 4 volets coulissants
- Caméras capteur OSMO (pour Ipad)
- petits matériels informatiques (disques durs, graveur ...)

Espaces verts : 189 444 dhs

- Haie d'entrée (sécurité)
- Espace salle des maîtres
- Gazon synthétique C2
- Plantation arbres fruitiers

7. TEMPS PERISCOLAIRES ET APE

Les temps de garderies

Ils sont gérés par la PEEP et l'UCPE.

Remerciements à l'ensemble des parents bénévoles des APE pour leur investissement dans l'organisation des garderies, des ateliers périscolaires et dans l'accompagnement qu'ils apportent sur le suivi du service de restauration scolaire.

La répartition des niveaux de classe entre les APE est la suivante : l'UCPE gère CE1/MS/GS/CP, la PEEP gère PS/CE2/CM1/CM2.

Les ateliers périscolaires

Les 3 APE concourent à l'accueil des élèves au sein d'ateliers proposés aux familles. Les inscriptions ont été proposées mi-septembre pour un début des activités le 6 octobre dernier.

Restauration scolaire

Au total, 250 élèves environ sont inscrits à la restauration. Cette année il n'y a eu aucun refus d'inscription ou orientation des familles vers les cantines externalisées par manque de place.

Le titulaire du marché se charge de tout ce qui est en lien avec la préparation, la gestion et la distribution des repas.

Les visites de « contrôle qualité » de la cantine peuvent être faites en prévenant le Directeur 24 heures à l'avance selon les modalités suivantes pas : plus de deux parents, présence obligatoire d'un parent élu au CE parmi les deux. Ces visites permettent notamment d'alimenter la réflexion de la commission de restauration scolaire.

C'est la dernière année du prestataire Newrest, le marché sera réattribué pour la prochaine année scolaire.

Commission restauration scolaire du 18/09/2025

Constat :

- Quelques ajustements de rentrée à opérer, liés notamment à l'installation dans les nouveaux locaux (répartition des élèves, temps imparti pour chaque service).
- Les associations de parents d'élèves confirment l'amélioration de la qualité des repas depuis l'an passé.

8. QUESTIONS DIVERSES :

PEEP

1. **Le vendeur ambulant à la porte des maternelles qui vend des jouets (de mauvaise qualité) qui font du bruit de la lumière des bulles et autre.... Et qui est donc compliqué à éviter en sortie de classe.**

Il est positionné sur l'espace public et ne peut donc être délogé...

2. **Le revêtement de la cour des maternelles, les tous petits ont tendance à tomber souvent, et les blessures sont parfois plus embêtantes que la chute en elle-même (qui n'était pas grave)
Les bobos aux mains, genoux, visage, prennent du temps à cicatriser malheureusement.**

Dans la cadre d'éventuels travaux sur l'ensemble de l'école, il a été proposé de poser un sol souple en maternelle.

L'actuelle zone de sol souple sous la structure doit être réparé prochainement.

3. **État des toilettes : sales, pas de papier toilette, est-il possible d'installer des douchettes ?**

Pour les élèves du CP au CM2, le papier se trouve dans un dévidoir à l'extérieur des toilettes, les élèves doivent se servir en amont de leur passage aux toilettes. Une dame de service est présente sur tout le temps des récréations. Elle veille à ce que les élèves ne manquent pas de papier et passe derrière les élèves pour s'assurer que les toilettes restent propres.

En maternelle, une ASEM et une dame de service sont présentes à chaque temps de récréation pour aider les élèves et maintenir les toilettes propres.

Les systèmes de fermeture ont été vérifiés pendant les vacances d'octobre.

4. **Enseignement d'anglais : est-ce qu'il y a possibilité de faire des efforts dans ce sens ?**

L'école en tant qu'établissement en gestion directe applique les programmes du ministère de l'Education Nationale français. Les élèves bénéficient d'un éveil aux langues en maternelle puis d'un enseignement en anglais de 1 h 30 du CP au CM2 (2 séances par semaine en règle générale).

Nos écoles assurent aux élèves de disposer des fondamentaux en langue française, en mathématiques et dans l'ensemble des autres domaines nécessaires à la poursuite de leur scolarité jusqu'au baccalauréat. Les résultats de nos lycéens montrent que le niveau d'excellence est atteint puisque bons nombres de nos élèves poursuivent leurs études en structure de haut niveau.

L'école primaire, de la maternelle au CM2 participe à cette réussite en faisant tout pour que les acquisitions de savoirs et de compétences soient uniformes avant l'entrée au collège, qu'il s'agisse des langues vivantes ou bien des apprentissages fondamentaux dans leur globalité.

5. **La section internationale pour la langue arabe, clarifier les modalités et les critères de sélection ?**

80 candidatures environ pour 40 places (20 en CE1 et 20 en CE2). Nous avons fait le choix de monter à 25 élèves mais nous ne pouvons pas aller au-delà pour optimiser l'efficacité de notre section.

Cinq critères ont guidé la réflexion pour accorder l'inscription : le niveau général de l'élève, sa participation en séance de langue arabe, son comportement général d'élève, sa rigueur de travail et un avis si besoin de

l'enseignant français afin de connaître le niveau dans les autres domaines et la capacité à absorber une surcharge de travail.

Les inscriptions sont annuelles, il sera possible de candidater à nouveau pour la prochaine année scolaire. Les parents sont informés si leur enfant est pris. Les parents ont été informés que la SI débuterait après les vacances d'automne.

6. Le sujet de la propreté aux abords de l'école

Les associations des représentants des parents d'élèves se sont mobilisées et ont adressé un courrier en ce sens qui sera transmis prochainement au Président du Maarif. L'UCPE a pris rdv avec un représentant de la propreté qui va faire passer plus régulièrement les équipes autour de l'école. Un rendez-vous avec les autorités à ce sujet et à propos de la réfection des trottoirs se tiendra prochainement.

7. Durant le mois de septembre, certaines classes ont eu un enseignant en langue arabe remplaçant, un enseignant titulaire sera-t-il nommé prochainement ?

C'est le CEA qui recrute et l'appel à candidature s'est achevé récemment. Les deux EMAD attendus en langue arabe ont été nommés et débuteront cette semaine. Pour pallier le manque, le pôle Lyautey a recruté un enseignant vacataire qui s'est impliqué dans sa mission de remplacement du mieux possible.

Les élèves ont donc bien eu cours d'arabe depuis le début de l'année.

PEEP : comment expliquer le retard de l'arrivée des enseignants d'arabe ? Il faudrait peut-être communiquer les raisons aux familles pour éviter les incompréhensions.

Directeur : C'est le CEA qui nomme.

8. Le problème du sol de la cour de récré des CM. Ma fille a déjà des problèmes de genoux tellement elle tombe et se blesse. Il y a des revêtements spéciaux plus adaptés aux enfants.

A l'instar de la réflexion menée pour le revêtement de la cour de l'école maternelle, le pôle et l'agence étudient les possibilités de réhabilitation. Si des travaux d'envergure sont décidés dans les mois à venir, la cour sera rénovée en dernier puisque des véhicules lourds devront emprunter cet espace.

Question supplémentaire : une maman de la PEEP se demande si nous avons des caméras.

Réponse du directeur : Les caméras sont à l'extérieur de l'école et aucune caméra ne sera installée à l'intérieur.

Fin du conseil d'école : 19 h 15

Secrétaires de séance

UCPE

Audrey GOUVENAUX

Marion PONSONNET

Olivier GUILLOCHAIN, directeur



PEEP
Sabrine ATTIA

APEEF



Kaoutar SBIYAA



Déclaration liminaire UCPE/FCPE

Casablanca, le 4 novembre 2025

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'école,

Au nom des parents d'élèves des écoles et établissements du pôle Casablanca-Mohammedia, nous tenons à partager les interrogations et les préoccupations légitimes des familles. Nous regrettons que cette année scolaire semble s'entamer sous le signe du désarroi et des questions restées trop longtemps sans réponses satisfaisantes.

Fidèles à nos engagements et à notre rôle de porte-voix des parents, nous avons adressé une lettre ouverte à Madame la directrice de l'AEFE, le 7 octobre dernier, restée sans réponse. Celle-ci reprenait la contestation des familles concernant, entre autres, les augmentations linéaires des frais de scolarité, les projets immobiliers gelés mais provisionnés régulièrement, en contradiction totale avec des infrastructures indécentes dans certains de nos établissements, les suppressions de postes de détachés menaçant la qualité de l'enseignement, etc.

Monsieur le directeur,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons appris avec beaucoup de gravité, les difficultés financières et budgétaires de l'AEFE, discutés lors d'une réunion organisée par la Direction Générale de la Mondialisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DGM), avec la participation de la direction de l'AEFE et les représentants des fédérations de parents d'élèves. Nous exprimons notre ferme opposition à toute éventuelle hausse de la **PFC** (Participation financière Complémentaire). L'augmentation de celle-ci de 3 à 4% reviendrait simplement à l'augmenter de plus de 50%, puisqu'elle pourrait passer de 6% à 9 ou à 10%. Étant le pôle le plus important en termes d'effectifs élèves, ça serait donc à nous de payer pour des créances en souffrances de l'AEFE. Il serait d'autant plus injuste d'envisager une telle piste de redressement alors que nos établissements ne sont aucunement responsables des créances douteuses de certains partenaires homologués de l'AEFE. Surtout que pour ces derniers, la PFC représente un investissement lucratif qu'ils facturent à leurs clients et sur lequel ils perçoivent une marge. Pour nos EGD, ce sont des charges pour lesquelles nous refusons d'envisager la moindre augmentation, même provisoire soit elle.

Avec la même fermeté, nous contestons tout transfert de **PRRD** (Prestation de Rémunération Remboursables Détachés) ou celle de **pension civile** de fonctionnaires détachés vers nos établissements. Notre pôle est naturellement celui qui compte le plus de détachés, il serait



donc fatalement le plus impacté défavorablement par une telle disposition. Les charges financières transférées par l'État Français vers l'agence ne devraient en aucun cas être redirigées vers nos établissements. Le désengagement de l'État serait doublement imputé aux familles via la baisse des crédits constatée depuis plusieurs années et en plus, via cet éventuel transfert.

Monsieur le directeur,
Mesdames et Messieurs,

Il est annoncé qu'un groupe de travail interministériel devrait s'atteler à la « **vérité de coûts** » et sortir avec des propositions de réformes pour l'agence. Ceci questionne les familles sur la « **vérité des coûts justifiant nos frais de scolarités** » :

1. Un **SPSI** (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) gelé depuis plus de 4 ans, sans aucune visibilité pour les mois ou les années à venir. Pourtant, les familles contribuent année après année à une provision qui atteint un taux très confortable pour la trésorerie de notre pôle, dédiée à l'entretien et le renouvellement de propriétés immobilières de l'État Français. **Est-ce juste ?** Est-ce un **véritable coût d'écolage** ? De plus, ces provisions croissantes subissent l'inflation et se dévalorisent inévitablement. **Est-ce pertinent ?**
2. L'État Français et l'agence ont fait le choix de proposer plus d'homologations et plus d'opérateurs privés. L'école Claude Bernard perd une cinquantaine d'élèves chaque année. La concurrence et la pluralité de l'offre sont, sans aucun doute, responsables de cette situation. **Est-ce aux familles du pôle d'en payer les conséquences ?**
3. Depuis trop longtemps, à chaque rentrée, les élèves du pôle n'ont pas d'enseignants d'arabe. Plusieurs élèves sont ainsi privés de plusieurs dizaines d'heures de cours. **Est-ce que les cours perdus sont rattrapés ?** **Est-ce que nous respectons ainsi l'équité entre les élèves ?** **Est-ce le vrai coût de scolarité pour ceux qui n'ont pas de cours ?**
4. Dans plusieurs établissements de notre pôle, les élèves sont accueillis dans des conditions scandaleuses. Des abris improvisés en guise de cantines pour les élèves de certaines écoles. Des préfabriqués provisoires devenus permanents. Dans toutes nos écoles et nos établissements, nos enfants ont le droit de prétendre à des infrastructures décentes et adéquates. **N'est-ce pas le véritable coût de nos frais de scolarités ?**
5. Des élèves sont exclus pour des raisons financières. De moins en moins de familles défavorisées, réussissent à obtenir des bourses. La caisse de solidarité est insuffisamment fournie. **Est-ce juste ?** **Est-ce solidaire ?**



Les préoccupations et le mécontentement des familles ont atteint un seuil critique. Les sujets sont tellement nombreux et divers que cela nous constraint à solliciter tous les interlocuteurs et toutes les instances.

Ainsi, nous dénonçons pour la énième fois, **le désengagement croissant du pôle** dans la gestion des services annexes, essentiels au bon fonctionnement de nos écoles.

- Surveillance dans les cantines
- Suivi des conditions de transport
- Sécurité aux abords des établissements

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'école,

L'UCPE/FCPE appelle à un dialogue sincère et transparent et à une gouvernance équitable au service exclusif des élèves. Nos enfants ont droit à une école Française de qualité, à des conditions d'apprentissages dignes, ouverte sur la diversité des origines et des capacités financières. La réforme annoncée ne doit pas servir de prétexte pour transformer un réseau public en un système privé financé par les familles. L'enseignement Français à l'étranger est un outil de rayonnement national et une continuité du service public et doit le rester.

En fin, l'UCPE/FCPE restera mobilisée pour défendre les intérêts des familles. Une pétition contre les augmentations de frais de scolarités a déjà recueilli plus d'un millier de signatures en quelques heures. L'UCPE/FCPE se réserve le droit de tout mettre en œuvre pour l'aboutissement des doléances légitimes des familles qu'elle représente.

Les élus UCPE/FCPE du pôle Casablanca-Mohammedia

Marion Poussonnet

Marion Poussonnet
UCPE RENAN

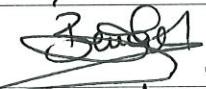
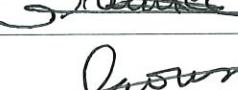
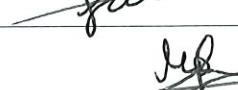
Liste d'émargement

1^{ère} Conseil d'école du mardi 04 novembre 2025

NOM	Prénom	Emargement
BENJELLOUN	Mouna	Enseignante 1
BRILLANT	Oliver	11
KIHEL	LAILA	Enseignante 3
SBIYAA	KAOUTAR	APEEF - ①
CHARI	Khadija	Enseignante 4
HOFFMANN	Christophe	Enseignant 5
ARRAS	Sonia	12 ②
MIKOU	Samia	Enseignante 6
Moussaoui	Kamar	13 UCPE ③
Ponsinet	Flarion	Ponsinet UCPE ④
KHADIRI	Soundous	PEEP ⑤
ATTIA	SABRINE	PEEP 14 ⑥
DUPLAND	Corine	Enseignante 7
POELLIARD	Caroline	Enseignante 8
TOUANDO	Emanuelle	Enseignante 9
OSMAN	Cecile	Enseignante 10
CIVET	Clarck	15 Erteig ⑪

Liste d'émargement

1^{ère} Conseil d'école du mardi 04 novembre 2025

NOM	Prénom	Emargement
IBORK	OUIAN	PEEP 
BENAYAD	Fatima ZAHRA	PEEP 
BOUZOUBATA	Hanaa	PEEP 
SEFRAOUI	HOUZA	
DATHLOU Ep Shaisah	damia.	
DIRAR	KAOU'A	
MOUSLIH Sabri	Sabrina	
BLIANT	Nadège	
AIT CHLIF	ALI	
GRANNEC	Myriam	
DIOURI	SAOUSSANTE	
HZAÏNE	Maïa	
BENAYA	Ghislène	
JBEL Ep. MONTALAN	Touane	

